

## Opérations de chargement et de déchargement

(en application des articles 2, 3 et 4 de l'arrêté du 26 avril 1996)

Source : AUTF - UFT (Chambre du déménagement, CLTI, FFOCT, FNTR) - UNOSTRA

### Avertissement

*Le document qui suit est un document type c'est-à-dire indicatif. Il appartient aux entreprises de le renseigner, et éventuellement d'en compléter les rubriques.*

*Il n'est pas nécessaire que les informations relatives au protocole de sécurité figurent toutes sur un seul et même document, même si cela est préférable. Le protocole de sécurité est la simple réunion des informations échangées. Les signatures des responsables des deux entreprises concernées (entreprise d'accueil et entreprise extérieure) peuvent être dissociées dans le temps et figurer sur des documents séparés.*

Le présent protocole est établi entre :

L'entreprise d'accueil ..... représentée par .....

L'entreprise extérieure ..... représentée par .....

Il concerne des opérations répétitives

OUI (1)

NON

Date et référence de l'opération .....

Nature de (ou des) l'opération(s) :

Chargement

Déchargement

Date d'établissement du protocole : .....

Signatures :

— Pour l'entreprise d'accueil

— Pour l'entreprise extérieure

(1) Le présent protocole est applicable à compter de la date de sa signature et sera actualisé en cas de modification significative dans l'un quelconque de ses éléments constitutifs.

NB : ce protocole est applicable à compter de sa date d'établissement.

I. ÉLÉMENTS PERMANENTS relatifs au site d'accueil	A préciser (1)
1. Nom du responsable désigné	.....
2. Consignes de sécurité générales	.....
3. Plan et consignes de circulation 3.1. Lieu de livraison ou de prise en charge 3.2. Modalités d'accès et de stationnement aux postes de chargement/déchargement	..... .....
4. Moyens de secours en cas d'accident ou d'incident	.....
(1) Renvoi possible à des documents annexes plus détaillés.	

II. ÉLÉMENTS VARIABLES liés au type d'opération

A / Éléments à fournir par l'entreprise d'accueil	Cocher d'une croix (1) (2)
5. Consignes de sécurité spécifiques à l'opération (à préciser)	.....
6. Mesures spécifiques prises lorsque l'opération est exécutée de nuit ou dans un lieu isolé ou à un moment où l'activité de l'entreprise d'accueil est interrompue : OUI (à préciser) NON	[ ]..... [ ]
7. Moyens de secours en cas d'accident ou d'incident spécifiques à l'opération (à préciser)	.....
8. Matériels et engins spécifiques utilisés pour le chargement ou le déchargement en précisant qui les utilise (3) 8.1. Pont roulant 8.2. Chariot 8.3. Autre (à préciser)	[ ]..... [ ]..... .....
B / Éléments à fournir par le transporteur	
9. Véhicule(s) 9.1. Caractéristiques 9.1.1. Véhicule(s) léger(s) 9.1.2. Véhicule(s) poids lourds - Isolé - Articulé 9.1.3. Autre(s) (à préciser)	[ ] [ ] [ ] .....
9.2. Aménagement ou type 9.2.1. Plateau 9.2.2. Carrossé 9.2.3. Bâché 9.2.4. Benne 9.2.5. Citerne 9.2.6. Autre (à préciser)	[ ] [ ] [ ] [ ] [ ] .....
9.3. Équipement 9.3.1. Appareil de levage et/ou de manutention 9.3.2. Groupe frigorifique 9.3.3. Équipement(s) spécifique(s) autre(s) (à préciser)	[ ] [ ] .....

<p>10. Nature de la marchandise</p> <p>10.1. Marchandises générales, le cas échéant (à préciser)</p> <p>10.2. Denrées périssables</p> <p>10.3. Matières dangereuses</p> <p>10.4. Fonds et valeurs</p> <p>10.5. Animaux vivants</p>	<p>[ ].....</p> <p>[ ]</p> <p>[ ]</p> <p>[ ]</p> <p>[ ]</p>
<p>11. Conditionnement de la marchandise</p> <p>11.1 Vrac</p> <p>11.2. Palette</p> <p>11.3. Colis non palettisé</p> <p>11.4. Unité de transport intermodale (conteneur, caisse mobile...)</p>	<p>[ ]</p> <p>[ ]</p> <p>[ ]</p> <p>[ ]</p>
<p>12. Précautions et sujétions particulières résultant de la nature des substances ou produits transportés notamment celles qui sont imposées par la réglementation sur les matières dangereuses (à préciser).</p>	<p>.....</p>
<p>13. Mesures spécifiques prises lorsque l'opération est exécutée de nuit ou dans un lieu isolé ou à un moment où l'activité de l'entreprise d'accueil est interrompue (à préciser).</p>	<p>.....</p>
<p>(1) <i>Renvoi possible à des documents annexes plus détaillés.</i></p> <p>(2) <i>Réponses multiples autorisées.</i></p> <p>(3) <i>Attention à être bien en phase avec le contrat de transport.</i></p>	